

Procès-verbal

1^{ière} séance de l'année 2020, assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 7 janvier 2020 à 19h15, dans la salle du conseil de l'édifice Denis-Giguère au 305 rue Racine à Québec.

Étaient présents :

Madame Lucette Bouchard	Présidente
Madame Christiane Tanguay	Trésorière
Madame Linda Bouchard	Secrétaire
Madame Nancy Beaupré	Administratrice et présidente d'assemblée
Madame Caroline L. Mineau	Administratrice
Madame Pauline Rochette	Administratrice

Étaient également présents

Monsieur Maxime Gravel-Renaud	Conseiller en consultations publiques
Madame Marie-Christine Fortin	Secrétaire de rédaction

Était absent :

Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal, district Loretteville- Les Châtelers
-----------------------	---------------------------------------------------------------

QUORUM

Il y a quorum. Outre les personnes mentionnées précédemment, 4 citoyens sont présents à l'assemblée du conseil.

Ordre du jour tel qu'adopté

20-01-01	Ouverture de l'assemblée	19h 15
20-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19h 16
20-01-03	Accueil de la secrétaire de rédaction et rôles	19h 18
20-01-04	Dossiers du conseil d'administration : a. Résolution sur la brigade scolaire b. Mémoire sur la Stratégie de Sécurité routière	19h 20
20-01-06	Questions et commentaires du public	20h 40
20-01-07	Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2019	20h 50
20-01-08	Fonctionnement du conseil a. Suivi du budget b. Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire c. Correspondance	21h 15
20-01-11	Varia a. Reconnaissance de la démission de madame Pauline Thivierge	21h 50
20-01-12	Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée	22h 00

20-01-01 Ouverture de l'assemblée
Mme Nancy Beaupré, en tant que présidente de l'assemblée, ouvre la séance à 19h15.

20-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
Mme Nancy Beaupré fait la lecture de l'ordre de jour. Quelques modifications et ajouts sont apportés. Par une proposition de Mme Lucette Bouchard appuyée par Mme Linda Bouchard, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

20-01-03 Accueil de la secrétaire de rédaction et rôles
Mise en contexte : à la suite de la démission de Mme Lise Gagné en décembre dernier, plusieurs efforts ont été mis de l'avant pour trouver un nouveau candidat. M. Maxime Gravel-Renaud informe qu'il a trouvé quelqu'un qui serait disponible à partir du mois de mars. Entre temps, Mme Linda Bouchard a demandé l'aide de Mme Marie-Christine Fortin pour effectuer les tâches de secrétaire de rédaction pour quelques rencontres, proposition acceptée par Mme Marie-Christine Fortin.

Mme Linda Bouchard décrit les responsabilités de la secrétaire de rédaction : rédaction du procès-verbal et de la mise à jour du tableau des résolutions à la suite des rencontres du conseil de quartier. M. Maxime Gravel-Renaud ajoute que le paiement est effectué sur réception du procès-verbal, à la rencontre suivante. La rémunération est d'environ 100\$.

20-01-04 Dossiers du conseil d'administration

a. Résolution sur la Brigade scolaire

Mme Nancy Beaupré lit la résolution du conseil de quartier sur la Brigade scolaire.

Résolution CA-20-01

Sujet : Brigade scolaire

CONSIDÉRANT que "la Ville reconnaît que les efforts pour améliorer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école doivent être poursuivis en priorité" (Stratégie de sécurité routière, 2019 :33);

CONSIDÉRANT que les brigadiers (ères) jouent un rôle essentiel pour assurer la sécurité des élèves;

CONSIDÉRANT que les conseils de quartier souhaitent être partenaires de la démarche de la Ville pour améliorer la sécurité routière en collaboration avec les conseils d'établissement;

À des fins de cohérence et de crédibilité, le conseil de quartier demande à la Ville de Québec de revenir aux horaires de travail avant les coupures (±25,000 heures de travail de diminution, Journal de Québec, 29 août 2019).

La résolution, proposée par Mme Pauline Rochette et appuyée par Mme Caroline L. Mineau, est adoptée à l'unanimité.

b. Mémoire sur la Stratégie de sécurité routière (SUIVI)

A la suite des 2 réunions de travail et une rencontre avec d'autres conseils de quartiers, un mémoire sur la Stratégie de sécurité routière a été rédigé par le conseil de quartier de Loretteville, dans le but de participer aux efforts de la Ville et de bénéficier du budget de 3000\$/année qui pourrait être octroyé au conseil. La date limite pour le dépôt du mémoire est le vendredi 10 janvier 2020. La présentation du mémoire se fera les 23 ou 27 janvier prochain. M. Maxime Gravel-Renaud explique que l'objectif de la présentation d'une durée de 5-10 minutes est de résumer et d'échanger à propos des constats et recommandations. A la suite de la présentation du mémoire à l'assemblée de ce soir, le conseil doit décider si le dépôt du mémoire sera fait avec ou sans présentation.

Mme Caroline L. Mineau présente le mémoire à l'assemblée et apporte quelques modifications et ajouts. Chaque section du mémoire a été approuvée par les membres du conseil au cours de la présentation.

Question soulevée lors de la présentation du 1^{er} enjeu : Sécurité aux abords des écoles : Concernant la résolution sur la brigade scolaire, est-ce qu'on demande de revenir à l'ancien horaire ou on demande de rallonger l'horaire actuellement en cours? Considérant que le conseil n'a pas les données nécessaires pour recommander de rallonger l'horaire actuel, il est décidé de demander de revenir à l'ancien horaire (voir résolution CA-20-01).

Toujours au cours de la discussion concernant la diminution de l'horaire de travail des brigadiers, le citoyen M. Savard commente le manque de transparence de la Ville qui n'a pas fourni de justification à la diminution de l'horaire des brigadiers.

Reformulation du constat 1.7 concernant le problème de communication entre la Ville et les écoles afin que la Ville et les commissions scolaires fassent plus d'efforts pour informer les écoles

Ajout des problématiques en lien avec les conditions hivernales aux enjeux 2.1 et 4.

Mme Lucette Bouchard fait la lecture de quelques observations supplémentaires, notamment concernant l'enjeu 2.1. Mme Lucette Bouchard enverra les textes à Mme Caroline L. Mineau afin que celle-ci puisse les ajouter dans les sections appropriées du mémoire.

Une mention à une résolution prise précédemment pour demander de prolonger le corridor des Cheminots jusqu'à l'école de Château-d'Eau a été ajoutée au constat 3.4.

A la suite d'une suggestion d'une citoyenne présente à l'assemblée, le constat 3.8 concernant les traverses du corridor des Cheminots a été ajouté au mémoire.

Le texte concernant les descentes de trottoir non sécuritaires a été retiré du constat 4.1 en raison des observations des membres du conseil selon lesquelles aucune descente de trottoir non sécuritaires a été réellement observée.

Mme Lucette Bouchard a communiqué avec l'École de cinéma et télévision de Québec et ils seraient potentiellement intéressés à participer à un projet. La

prochaine étape serait de leur soumettre le projet de façon plus détaillée même si le conseil ne connaît pas les fonds disponibles à l'heure actuelle.

A la suite de la présentation du mémoire, les citoyens présents à l'assemblée ont félicité le conseil de quartier pour le travail accompli.

Quelques inquiétudes concernant l'aménagement du Parc-O-Bus sont partagées par l'assemblée et les membres du conseil de quartier.

L'adoption du mémoire sur la Stratégie de sécurité routière rédigé par le Conseil de quartier de Loretteville est proposé par Mme Linda Bouchard et appuyé par Mme Nancy Beaupré. Le mémoire est adopté à l'unanimité.

Actions à compléter au cours de la semaine :

- 1- Mme Lucette Bouchard enverra les textes à ajouter au Mémoire par Mme Caroline L. Mineau.
- 2- Mme Linda Bouchard et Mme Pauline Rochette réviseront les tableaux en annexe.
- 3- Mme Caroline L. Mineau effectuera les modifications finales.
- 4- Mme Lucette Bouchard effectuera la révision finale.
- 5- Mme Caroline L. Mineau complétera le dépôt du mémoire pour le vendredi 10 janvier 2020.

20-01-05 Questions et commentaires du public

Le citoyen M. Savard, seul membre du conseil d'administration actuellement actif de la Corporation du Parc de la Falaise et de la chute Kabir Kouba fait la lecture d'une lettre adressée au conseil de quartier dans laquelle il demande l'appui du conseil auprès de la Ville de Québec pour maintenir les activités et la subvention de la Corporation pour l'année 2020 en dépit de l'absence de conseil d'administration actif. La lettre est remise à la présidente du conseil de quartier, Mme Lucette Bouchard.

M. Savard autorise le conseil de quartier de transmettre ses coordonnées aux citoyens qui les contacteraient dans le but de s'impliquer dans la Corporation du Parc de la falaise et de la Chute Kabir Kouba.

Résolution CA-20-02

Sujet : Appui des démarches de la Corporation du Parc de la falaise et de la chute Kabir Kouba

Il est résolu que les membres du conseil de quartier appuient les démarches de la Corporation du Parc de la falaise et de la chute Kabir Kouba afin de maintenir ses activités et sa subvention annuelle pour l'exercice de l'année 2020, le temps que soit complété sa réflexion.

La résolution, proposée par Mme Linda Bouchard et appuyée par Mme Christiane Tanguay, est adoptée à l'unanimité.

20-01-06 Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2019

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2019 est reportée à la prochaine rencontre puisque les membres du conseil ont eu très peu de temps pour le lire.

20-01-07 **Fonctionnement du conseil**

a. **Suivi du budget**

M. Maxime Gravel-Renaud mentionne ne pas encore avoir reçu le chèque pour l'année 2020, mais qu'il devrait le recevoir pour la prochaine rencontre.

Mme Christiane Tanguay mentionne que le solde de l'encaisse est de 266.75\$. Elle mentionne aussi qu'elle va préparer la fin de l'année financière sous peu. M. Maxime Gravel-Renaud confirme qu'il n'est pas nécessaire que l'exercice soit vérifié par un comptable. Ce rapport devra être présenté lors de l'AGA.

Résolution CA-20-03

Sujet : Remboursement des frais de la session de travail sur la sécurité routière

Il est résolu que les membres du conseil de quartier de Loretteville autorisent le remboursement de la somme de 61,85\$ à Mme Nancy Beaupré pour les dépenses encourues lors de la session de travail sur la sécurité routière.

La résolution, proposée par Mme Lucette Bouchard et appuyée par Mme Christiane Tanguay, est adoptée à l'unanimité.

b. **Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire**

Résolution CA-20-04

Sujet : paiement à la secrétaire de rédaction pour les travaux de janvier 2020

Il est résolu que les membres du conseil de quartier de Loretteville autorisent le paiement de 100 \$ à Mme Marie-Christine Fortin pour la rédaction du procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2020 et la mise à jour du tableau des résolutions. La résolution, proposée par Mme Lucette Bouchard et appuyée par Mme Christiane Tanguay, est adoptée à l'unanimité.

c. **Correspondance**

Mme Linda Bouchard résume la correspondance reçue par le conseil depuis la dernière rencontre.

20-01-08 **Varia**

a. **Reconnaissance de la démission de Madame Pauline Thivierge (suivi)**

Mme Lucette Bouchard enverra par courriel une lettre de remerciement à Mme Pauline Thivierge pour son engagement au sein du conseil de quartier.

b. **Dépôt du Mémoire sur la sécurité routière**

Le conseil se questionne sur le bénéfice réel à présenter le mémoire. M. Maxime Gravel-Renaud réitère que la présentation n'est pas obligatoire mais qu'il s'agit d'une belle tribune pour se faire entendre. Le conseil s'entend pour présenter les constats, conclusion et les attentes du conseil de quartier envers la Ville. La disponibilité de la majorité des membres du conseil de quartier pour la présentation du mémoire est le

23 janvier en soirée. Mme Pauline Rochette, Mme Lucette Bouchard et Mme Nancy Beaupré seront présentes. Mme Caroline L. Mineau et Mme Linda Bouchard confirmeront leur présence dans les prochains jours.

c. Préparation de l'AGA (SUIVI)

L'AGA se tiendra au mois d'avril. M. Maxime Gravel-Renaud contactera le capitaine Claude Lefebvre qui pourrait préparer une présentation en lien avec la sécurité routière. De plus, il propose que la présidente, Mme Lucette Bouchard, prépare dès maintenant la rédaction du rapport annuel 2019.

d. Recrutement (SUIVI)

M. Maxime Gravel-Renaud souligne qu'il y aurait une opportunité pour faire la promotion du conseil de quartier de Loretteville dans un dépliant qui sera distribué par la Ville dans tous les foyers. M. Maxime Gravel-Renaud enverra un gabarit au conseil de quartier afin que les membres puissent préparer une publicité spécifique.

20-01-09 Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue pour le 4 février prochain et inclut une consultation publique. Selon la disponibilité des membres du conseil de quartier, il n'y aura fort probablement pas quorum, donc seule la consultation publique serait tenue.

Par une proposition de Mme Nancy Beaupré appuyée par Mme ChristianeTanguay, la séance est levée à 22h00.

Lucette Bouchard, Présidente

Linda Bouchard, Secrétaire